

REGLEMENT COURSES BORDS DE LOIRE /NERVIEUX / 08 avril 2023

- 1.Course 10,02 km : épreuve tracée au départ de la salle des fêtes Nervieux, boucle empruntant voie communale puis chemins communaux. Départ et arrivée à la salle des fêtes du village, avec environ 20 % de route et 80 % de chemins. Certains tronçons peuvent s'avérer boueux selon les conditions météorologiques. Dénivelé négligeable de 25 m.
- 1.Course 15,33 km : épreuve tracée sur les communes de Mizérieux et Nervieux, boucle empruntant voies communales et chemins communaux, avec environ 10 % de route et 90 % de chemins. Certaines parties peuvent s'avérer boueuses, selon les conditions météorologiques. Dénivelé négligeable de 45 m.
- 2.Les départs se feront le samedi 08 avril 2023 à 16 heures, à Nervieux, devant la salle des fêtes, ainsi que les arrivées.
- 3.Les marches partiront le même jour à compter de 7h30, les derniers départs auront lieu à 14 heures de sorte que les chemins soient dégagés pour les courses.
- 4.Les courses « jeunesse » partiront le samedi 8 avril à 15 heures à Nervieux devant l'étang du village. 2 courses seront organisées : une pour les élèves de primaire pour une distance de 350 m (CP et CE1) et de 700 m (2 tours de la boucle de 350m) (CE2 CM1 et CM2) puis une seconde de 1400 m (4 tours de la boucle de 350m) pour les collégiens. Le départ des collégiens s'effectuera à 15h15.
- 5.Ravitaillements : 1 ravito liquide sur le 10,02 km, 2 ravitos liquide sur le 15,33 km. Ravitaillement complet à l'arrivée.
- 6.Matériel : gobelet personnel recommandé mais non obligatoire ; chaussures de course, type trail, avec bon grip fortement recommandées (passage par des zones boueuses selon la météo).
- 7.Les épreuves sont ouvertes à toutes et à tous, licenciés ou non, à partir de la catégorie junior.
- 8.Classement : Il sera établi, en collaboration avec notre partenaire LOGICOURSE, pour chaque course un classement général SCRACH ainsi qu'un classement individuel pour les catégories femmes et hommes : juniors, espoirs, seniors et vétérans. Les classements seront disponibles assez rapidement après la course en version papier sur place et, à partir du lendemain, sur le site de LOGICOURSE et celui du SOU DES ECOLES.
- 9.Des récompenses seront offertes aux trois premiers SCRACH de chaque course ainsi qu'aux premiers de chaque catégorie, récompenses non cumulables avec le précédent.
- 10.Inscriptions : celles-ci seront possibles directement sur le site de LOGICOURSE et ce jusqu'au 07/04 aux tarifs de 12,5 euros (+1,50 € frais de transaction) pour la 15,33 km et de 7,5 euros (+1,50 € de frais de transaction) pour le 10,02 km. Inscription sur place possible le jour du départ aux tarifs de 16 euros pour le 15,33 km et 11 euros pour le 10,02 km.
- 11.Le nombre maximum de coureurs (pour les deux courses cumulées) est fixé à 249 participants.
- 12.Inscription licenciés : Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :
 - d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées),
 - ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :
 - o Fédération des clubs de la défense (FCD),
 - o Fédération française du sport adapté (FFSA),

- o Fédération française handisport (FFH),
- o Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
- o Fédération sportive des ASPTT,
- o Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
- o Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),
- o Union française des oeuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP),

13. Inscription pour les non-licenciés :

- un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical

14. Chaque participant se verra remettre lors du retrait des dossards **une puce** fournie par LOGICOURSE à fixer sur sa chaussure. Une prime d'engagement est prévue.
15. Un VTT ouvrira chacune des 2 courses, de même pour l'accompagnement des derniers coureurs. Signaleurs, rubalise tous les 100 m et panneaux de couleur spécifique permettront aux participants de suivre correctement le parcours
16. L'organisateur, **le sou des écoles RPI Nervieux-Mizérieux**, décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident survenu pour cause de déficience physique au cours de l'épreuve. L'organisateur est cependant couvert par une assurance « responsabilité civile » souscrite auprès d'ALLIANZ.
17. La couverture médicale est assurée par un médecin et des secouristes.
18. **Remise des dossards** : à partir de 10 heures, à la salle des fêtes de Nervieux.
19. **Environnement** : respectons la nature. il est impératif de respecter les chemins tels qu'ils sont balisés, sans coupe. Tout concurrent surpris en train de jeter un gel ou autres emballages sera automatiquement disqualifié.
20. L'organisation se réserve le droit d'apporter toutes les modifications nécessaires, en fonction de la météo, modifications qui seront portées à la connaissance de tous les participants avant le départ.
21. **Droit à l'image** : du fait de son engagement, chaque participant donne à l'organisateur un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci.
22. Le fait de participer implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement sans recours contre l'organisation.

Renseignements complémentaires :

Mélanie Maglione : 06 73 94 00 89 melmag73@live.fr

Edouard Girardin : 06 83 48 10 95 edouardgirardin@wanadoo.fr